



Problème rencontré avec mon assureur Generali

Par **Garcia cyrille**, le **24/01/2017** à **16:34**

Bonjour à tous ,

J aurai besoin de conseil

Voilà je dois une somme de 730 euros à la société Generali (cotisation mutuelle) .

Il se trouve que cela fait 15ans que je suis chez eux ayant jamais rencontré le moindre problème .

Suite à une erreur de ma part , j ai fait enlever le virement permanent de mon compte pour leur biais .

Il c'est passer 4 mois sans que je m'en redent compte et la je reçois un 1er courrier d'ijicof (société de recouvrement)qui me demande cette somme .

En n'aucun cas je n'ai reçu un seul coup de téléphone de mon conseiller Generali pour m'avertir de cette situation .

Je prend contact avec cette société ijicof le 16decembre 2016 qui a chercher part tout les moyens de ce faire payer par ma carte bleue malheureusement les sous n'était pas sur mon compte donc je leur demande si ils peuvent m accepter le paiement en 2 fois la conseillère me précise quel le rappel mercredi prochain pour le règlement mercredi rien du tout et le jeudi je reçois un coup de téléphone dont je peux répondre car je suis au travail et me laisse un message me stipulant que le contrat n'a pas été respecté car je n'ai pas répondu . A ce jour je reçois un courrier avis de poursuite , je l'ai recontzcte là il m'agresse de suite je leur propose d'envoyer immédiatement 2 chèques refus catégorique payer la somme intégral ou sinon huissier

A ce jour je refuse pas te payer au contraire mais la somme intégral je peux pas

Que dois je faire ?

Désolés pour les fautes d'orthographe